

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 14 septembre 2018

Bien-être animal: l'économie laitière suisse, un modèle

La protection et le bien-être des animaux jouent un rôle de plus en plus important dans la société actuelle, notamment lors d'achats d'aliments d'origine animale. Depuis le début de l'année, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) met encore plus en avant la valeur ajoutée et les avantages du lait et des produits laitiers suisses vis-à-vis de leurs concurrents étrangers. Une nouvelle étude de l'Association Stratégie Qualité du secteur agroalimentaire suisse, menée par Agridea, démontre en se fondant sur des données scientifiques que les vaches laitières, les bovins et les veaux suisses sont protégés par un cadre juridique très strict. Les instruments de la politique agricole, tels que les programmes SRPA et SST, complètent ce cadre de façon optimale. L'industrie laitière suisse occupe la première place dans la grande majorité des critères comparés. Il est important de maintenir cette avance grâce à l'introduction des améliorations proposées et au projet "Tapis vert".

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11
Télécopie 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk

L'étude présentée aujourd'hui, basée sur des données scientifiques, indique la place de la Suisse en matière de législation sur la protection des animaux et de bien-être animal par rapport aux pays de l'Union européenne, en particulier l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas. Toutes les espèces d'animaux de rente détenus en Suisse, ou presque, ont fait l'objet d'une comparaison. Membre de l'Association Stratégie Qualité, la FPSL a soutenu l'étude depuis le début. Il est ainsi démontré que les producteurs suisses de lait prennent soin de leurs animaux de manière professionnelle et exemplaire. De plus, les bases légales et les contrôles y relatifs sont en place. Tout cela est réjouissant!

La Suisse a une longueur d'avance – aucune modification de la loi n'est nécessaire

Dix-sept critères ont été comparés en ce qui concerne les veaux et les bovins sur la base d'exigences détaillées figurant dans la législation suisse sur la protection des animaux. La Suisse applique une réglementation plus stricte que d'autres pays concernant onze critères, tout autant stricte pour un critère seulement et légèrement moins stricte à l'égard de quatre critères. Par exemple, en Suisse, la durée maximale du transport des animaux est de 6 heures, alors qu'en Europe, ceux-ci peuvent voyager jusqu'à 29 heures. L'étude révèle aussi que la Suisse se distingue des autres pays dans l'application des exigences légales. De plus, les programmes SRPA (83% des exploitations et 86% des vaches laitières) et SST (37% des exploitations et 51% des vaches laitières) pour le bien-être des animaux ont eu un écho très positif. On peut donc dire que la législation suisse est très bien adaptée et ne nécessite aucune modification pour le moment.

Garder une longueur d'avance sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Les consommateurs suisses sont prêts à payer leur produit plus cher si le bien-être des animaux est garanti. À cet égard, les dispositions de protection des animaux constituent pour eux une information précieuse. Si les pays voisins durcissaient leur propre législation en la matière, les arguments en faveur des produits nationaux seraient affaiblis. C'est pourquoi il est essentiel que l'industrie laitière suisse conserve son avance et continue à s'améliorer. Selon l'étude, un durcissement de la législation suisse n'est pas nécessaire; elle recommande plutôt d'encourager la participation aux programmes relatifs au bien-être animal, en particulier SST. Ainsi, l'industrie laitière suisse dispose de solides arguments lui permettant de vendre ses produits à un prix équitable à l'avenir. Les producteurs qui contribuent à cette valeur ajoutée doivent être rémunérés en conséquence.

Soutien de l'État aux programmes relatifs au bien-être animal

Il est difficile d'augmenter le nombre d'exploitations agricoles participant aux programmes pour le bien-être des animaux. Une exploitation de production laitière qui, par exemple, souhaite passer d'un système de stabulation entravée à une stabulation libre est confrontée à des coûts élevés qu'elle ne peut se permettre en période de faible prix du lait. Si l'on souhaite augmenter rapidement le nombre d'exploitations participant à de tels programmes, les instruments politiques doivent être adaptés et les producteurs souhaitant effectuer un tel changement doivent recevoir un soutien financier. L'expérience le prouve: de nombreuses exploitations seraient prêtes à rendre leur système de production plus durable et pourraient le faire si elles obtenaient un soutien de la Confédération.

Communiquer la longueur d'avance suisse et la valoriser grâce au projet "Tapis vert"

La plupart du temps, les Suisses ne savent pas comment évaluer les conditions d'élevage des animaux en Suisse par rapport à celles des pays étrangers. Les valeurs comparatives manquent et les mécanismes de contrôles ne sont pas connus. Grâce à une communication ouverte et transparente, la FPSL s'efforce de mettre en avant les avantages des produits d'origine suisse. Le marketing générique de Swissmilk a orienté sa nouvelle campagne dans ce sens depuis mars dernier – cette dernière est d'ailleurs très bien acceptée. Les producteurs ont proposé aux transformateurs et au commerce du détail une nouvelle norme pour une production laitière durable, baptisée "Tapis vert". Ce projet a pour objectif d'améliorer, davantage encore, le bien-être des animaux en Suisse et de montrer aux consommateurs les avantages du lait et des produits laitiers suisses. Étant donné que ces changements entraînent une charge financière pour les exploitations, il était essentiel pour les producteurs suisses de lait que la branche accepte un supplément de 2 centimes par kilo de lait et soit prête à l'appliquer sur le marché.

Renseignements:

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

5 774 signes (espaces comprises);

www.swissmilk.ch

